



Le Petit Mohonnais

N°30

DECEMBRE 2017

INFORMATIONS DIVERSES



Le vendredi 24 novembre 2017, madame le maire, conseillers municipaux et représentants d'associations se sont retrouvés à la salle de la mairie pour accueillir une partie des 16 nouvelles familles arrivées à Mohon courant 2017. Après avoir présentée la commune, Josiane Denis a invité l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié et déguster différents toasts préparés par le boulanger local, Vincent Lacombe.



Suite au vol des anciens panneaux indiquant qu'une chasse (généralement une battue) est en cours dans ce secteur, la municipalité a décidé d'offrir cinq nouveaux panneaux à la société de chasse. Préoccupés par la sécurité des chasseurs, des chiens mais également des automobilistes, Gilbert Deslandes (Président) et Alain le Bris (Vice président) ont réceptionné leurs nouveaux panneaux le vendredi 24 novembre.

Concert à l'Abbatiale de La Trinité Porhoet le 17 décembre à 16h avec la chorale TRINITOUST organisé par l'association Musique en Abbatiale Participation libre.



Téléthon

Vendredi 8 décembre

Vente de gâteaux lors du concours de belote.



Merci aux personnes désireuses de faire des gâteaux ou des crêpes de nous les apporter en fin de matinée ou en début après-midi le vendredi à la *salle polyvalente*

Samedi 9 décembre

Salle du Mille Club à Mohon

7h30 petit déjeuner

11h dégustation d'huîtres suivi du repas galettes

19h30 repas moules frites suivi du tirage de la peluche

Au cours de la journée jeux de sociétés, belote, entraînement du moto club de St Marc sur le circuit du Camboudin, vente de crêpes, gâteaux, galettes saucisses et boissons chaudes

Tous les volontaires sont les bienvenus pour participer à cette manifestation.



Le club de l'Amitié organise son concours de belote le vendredi 8 décembre 2017 à la salle polyvalente.

Un technicien de la société FARAGO

tiendra une permanence pour la dératisation le mardi 12 décembre 2017 de 9h à 12h15 à la salle de la mairie.



Comme chaque année, le Conseil départemental attribue sous certaines conditions, **une aide au transport des élèves internes (de la 6^{ème} au baccalauréat) domiciliés dans le Morbihan.**



Cette aide financière sera attribuée **sous conditions de ressources à partir de la rentrée scolaire 2017-2018.**

Le tarif préférentiel (réseau TIM, réseau de transport scolaire ainsi que quelques lignes vers les villes limitrophes) sera désormais géré par la région Bretagne.

Les élèves utilisant exclusivement ces services ne doivent donc pas déposer de dossier d'aide.

Pour l'aide directe aux familles, les familles paient la totalité des frais de transport de leurs enfants.

Parallèlement, elles présentent une demande et, sous réserve de remplir les conditions, le Conseil départemental leur octroie une subvention. Les demandes sont à saisir directement en ligne sur <https://subventions@morbihan.fr> (avant le 31 décembre 2017).



Elus, employés communaux et représentants d'associations ont été formés à l'utilisation des extincteurs par la société API (Abers Protection Incendie) le mardi 21 novembre. Après avoir suivi la partie théorique dans la salle de la mairie, les différents stagiaires ont pu mettre en application leur acquis sur un feu réel. Une 2^{ème} journée devrait être proposée l'année prochaine pour que les élus et représentants d'associations absents cette fois ci puissent également suivre cette formation.

Le 3 décembre l'EMSM (A) accueillera son voisin Lanouée à 15h. L'équipe B recevra Buléon à 13h.

Le 17 décembre, les équipes A et B recevront Guillac à 15h et Taupont à 13h. Tous les matchs auront lieu à Mohon. L'EKP jouera à Mohon le 09 décembre.



La municipalité présentera ses vœux à la population le dimanche 7 janvier 2018 à 11h00 à la salle polyvalente.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

C'EST INTERDIT,

Rappel de la circulaire du 19 novembre 2011 : le brûlage des déchets verts (issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage...) qu'ils soient produits par les ménages ou les collectivités territoriales, est interdit, en zone rurale quand il existe une déchetterie. C'est le cas à Mohon, le brûlage est interdit toute l'année.

L'Apel des écoles organise l'arbre de Noël des enfants le vendredi 22 décembre 2017 à la salle polyvalente



Le CCAS organise un arbre de Noël pour les enfants de Mohon le samedi 16 décembre 2017. Le père Noël se promènera en calèche dans les rues de Mohon et ira à la rencontre des commerçants accompagné des enfants. RDV à la salle polyvalente à 14h. A l'issue de la promenade, un goûter sera offert à tous les enfants à la salle mille club.

A compter du 27 décembre 2017 à midi, les permanences du mercredi matin et du samedi matin à l'agence du CMB de Mohon prendront définitivement fin. L'automate est pour sa part maintenu en l'état, permettant des opérations de retrait, virements et dépôts de chèques.



Après l'incendie qui a eu lieu à l'Ecole St Joseph de La Trinité Porhoët, le 16 novembre dernier, le **Bar**

Restaurant LE MANOIR à la Croix de l'Iff propose une soirée caritative le 31 DECEMBRE à partir de 19 h :

un repas avec entrée-plat-dessert à 10 € - boisson non comprise - (5€ seront reversés à l'école), une animation à partir de 20 h avec un concert de "AMO", jeune chanteuse autiste, et une tombola au profit de l'école. Les tickets sont à retirer directement au Bar Restaurant le MANOIR.

Retrouvez toutes les informations sur leur page facebook : le manoir bar

Directrice publication : J.Denis
Rédaction et impression : Mairie de Mohon Tel : 02-97-93-94-20
Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr site internet : mohon.fr

